

Lundi 22 novembre 2021  
Communiqué de presse

## Lancement du dispositif *Vélo partagé* : encourager les mobilités douces lors des déplacements professionnels des agents du Département

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme met à disposition des agents de la collectivité 15 vélos électriques répartis sur 3 sites (Hôtel du Département / Couthon-Delille / Maison des Solidarités de Riom), à partager et à emprunter « à la minute » lors de déplacements professionnels de courtes distances. Il s'agit d'une expérimentation d'un an, issue du plan d'action du BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre de la collectivité).

Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et Jean-Philippe PERRET, Vice-président en charge de la Transition écologique et de l'Innovation territoriale, ont inauguré ce jour la station de l'Hôtel du Département qui accueillera 5 des 15 vélos électriques partagés par les agents du Département pour leurs déplacements professionnels, et, sous certaines conditions, leurs déplacements domicile-travail.

Depuis le 9 novembre, une cinquantaine de fonctionnaires ont déjà emprunté, grâce une application de réservation « à la minute » sur smartphone, **les 15 vélos à assistance électriques stationnés sur 3 sites distincts : Hôtel du Département / Couthon-Delille / Maison des Solidarités de Riom.**



L'opérateur Green On qui a mis en œuvre le dispositif estime que 5 000 Kg de CO<sup>2</sup> pourraient être économisés en un avec l'utilisation régulière de 15 vélos électriques. **Un engagement de plus en faveur de la transition écologique, qui s'ajoute au bénéfice sur la santé et le bien-être des agents qui pratiquent une activité sportive régulière.**